

24 février 2020

Madagascar: Le défenseur des droits humains Thomas Razafindremaka détenu et accusé

Le 16 février 2020, le défenseur des droits humains **Thomas Razafindremaka** a été arrêté par la gendarmerie d'Ihohy. Il est accusé d'extorsion, d'usurpation de fonction et d'escroquerie.

[Thomas Razafindremaka](#) est un défenseur des droits humains qui lutte contre la corruption. Il est président de l'organisation "Gny To tsy mba Zainy" (GTZ) et membre de la Plateforme régionale des organisations de la société civile d'Ihorombe (Pfnoscm Madagascar). Il est le président de la commission des droits humains de Rohy Madagasikara, une organisation impliquée dans la lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance et l'application de la loi.

Le 16 février 2020, Thomas Razafindremaka a été arrêté par la gendarmerie d'Ihohy. Il est actuellement détenu à la prison d'Ihohy, et est accusé d'extorsion, d'usurpation de fonction et d'escroquerie. Le défenseur des droits humains pense qu'il a été pris pour cible en raison de son travail de dénonciation de la corruption et des abus de pouvoir par des membres du système judiciaire et de la gendarmerie nationale dans la région d'Ihorombe et ses environs. La première audience est prévue pour le 17 mars 2020 au tribunal d'Ihohy.

En 2019, Thomas Razafindremaka a déposé une plainte auprès de la Coordination de lutte contre la corruption du Secrétariat d'Etat chargé de la Gendarmerie Nationale – SEG. La plainte concernait des actes de corruption et de torture qui auraient été perpétrés par le chef de la gendarmerie de Tritriva dans le district de Soamatasy. Il a également déposé une plainte contre le président de la commission électorale du district et le candidat député d'Ihohy concernant des allégations de corruption lors des élections législatives du 27 mai 2019.

Dans une lettre envoyée le 6 janvier 2020 à la Direction de la Promotion de l'Intégrité du Ministère de la Justice, Thomas Razafindremaka a fait part de ses préoccupations concernant l'éthique de travail de plusieurs employés du tribunal d'Ihohy, notamment le juge d'instruction, le président du tribunal et la procureure. Il a également questionné la durée du mandat des juges.

Front Line Defenders est très préoccupée par la détention et les accusations portées contre Thomas Razafindremaka, car elles semblent directement liées à son travail pacifique et légitime pour la défense des droits humains.

Front Line Defenders exhorte les autorités malgaches à:

1. Libérer immédiatement et sans condition Thomas Razafindremaka, et abandonner toutes les charges retenues contre lui, car Front Line Defenders estime qu'il est détenu uniquement en raison de son travail légitime et pacifique pour la défense des droits humains;
2. Veiller à ce que le traitement de Thomas Razafindremaka en détention soit conforme aux conditions énoncées dans "l'Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement", adopté par la résolution 43/173 de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 décembre 1988;
3. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits humains à Madagascar puissent mener leurs activités légitimes de défense des droits humains sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement judiciaire.